

ORES Assets  
Association intercommunale coopérative  
Présidence

Avenue Jean Monnet, 2 – 1348 Louvain-la-Neuve  
Votre correspondant :

---

AU COLLEGE COMMUNAL DE MONS  
Hôtel de Ville  
Grand Place  
7000 MONS

Louvain-la-Neuve, le 31 décembre 2020

Monsieur le bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les échevins,

**Extension d'affiliation de votre Ville/Commune à l'intercommunale ORES Assets.**

ORES Assets, association intercommunale wallonne qui regroupe 200 communes, a été constituée le 31 décembre 2013 par la fusion des huit intercommunales mixtes wallonnes de distribution d'énergie - IDEG, IEH, IGH, INTEREST, INTERLUX, INTERMOSANE, SEDILEC et SIMOGEL.

Son terme statutaire avait initialement été fixé à 2025. En juin 2017, l'Assemblée générale d'ORES Assets a prorogé celui-ci, passant de 2025 à 2045.

Les communes associées ont été invitées dans le même temps à prolonger leur affiliation à l'intercommunale jusqu'à ce nouveau terme statutaire. Un grand nombre d'entre elles a d'ailleurs pris délibération dans ce sens.

Nous revenons aujourd'hui vers vous car votre commune n'a pas encore délibéré sur cette extension d'affiliation et joignons, à toutes fins utiles, un projet de délibération pour ce faire.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour vous fournir toute information que vous jugeriez utile de connaître à ce sujet ou afin d'organiser une rencontre éventuelle et vous prions d'agréer, Monsieur le bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins, l'expression de nos sentiments distingués.

Annexe : projet de délibération

Philippe FLOREN  
Directeur ORES région Mons-La Louvière